

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Conseil d'éthique et de déontologie universitaire

Le Président,

Lettre de présentation du projet de charte éthique de l'université algérienne

La préoccupation morale, éthique et comportementale est essentielle pour la stabilité, la qualité et le progrès de l'université algérienne. Toutes les évaluations dans les domaines de la pédagogie, de la recherche et de la bonne administration des activités universitaires s'accordent sur la nécessité de rappeler et de généraliser les principes, les règles et les usages qui sont la base des relations entre les acteurs de l'université.

Traduits dans une CHARTE qui a vocation à susciter les questionnements et l'adhésion active de tous puis sa consolidation par les pratiques à tous les niveaux de la vie universitaire, ces principes doivent devenir le socle référentiel majeur pour un développement honorable, sérieux et durable de l'université algérienne.

Par ailleurs, le projet de charte élaboré par le conseil de l'éthique et de la déontologie universitaire, répond à

une demande pressante des enseignants, des étudiants et des travailleurs de l'université.

Il est proposé à la concertation et à l'enrichissement avant son adoption par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il constituera alors un repère explicite et un instrument efficace de promotion des bonnes pratiques dans l'université algérienne.

Constantine le 28 septembre 2009

Abdelhamid ABERKANE
Président du Conseil d'Ethique et de Déontologie
Universitaire